

CAP des conservateurs – 13 novembre 2009

Motion : Bibliothèques municipales classées

Les représentants du personnel à la CAP des conservateurs réunis le 13 novembre 2009 s'inquiètent de la situation des conservateurs d'Etat en bibliothèques municipales classées.

Certains agents affectés actuellement en bibliothèques municipales classées n'ont, semble-t-il, pas reçu d'information sur le maintien de leur poste. Nous souhaitons que chaque agent reçoive individuellement des précisions sur son avenir professionnel dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, lorsque ces agents sont contraints de demander une mutation, nous demandons que leurs dossiers soient considérés comme prioritaires à la fois par l'administration et par les établissements d'accueil.